



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Requalification du Bike Park de la Fortich' à Aussois (73)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

CC Haute-Maurienne Vanoise

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 0 0 0 7 0 3 4 0 0 0 0 1 9

Communauté de Communes

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

SIMON

Christian

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44.d)	Le projet vise la création d'équipements sportifs, dédiés à la pratique du VTT. Nota : Cet équipement n'est pas voué à augmenter de manière significative la fréquentation du site.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aucun travaux de démolition n'est prévu.

Le projet prévoit :

- > La création de 3 boucles de parcours vtt (verte, bleue et rouge) incluant des structures légères (bois, empierrement avec des pierres locales) inscrites dans la topographie du site, qui génère le besoin de débroussaillages ponctuels de la strate arbustive, et de terrassements légers et ponctuels ;
- > La création de chemins d'accès ;
- > La mise en place d'une signalétique sur l'ensemble du parcours.

4.2 Objectifs du projet

L'actuel Bike Park d'Aussois La Fortich', présente actuellement quelques aménagements VTT diffus, sous forme de modules en bois et de terrassements légers. L'objectif est de le requalifier et de l'agrandir pour compléter l'offre ludique déjà existante de la station. Le point fort de ce site est son accessibilité confortable depuis le village et la zone de loisirs (Pumptrack notamment) à travers les sentiers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement se dérouleront durant l'été ou l'automne 2024. Il nécessiteront des terrassements légers, l'implantation de modules bois et d'éléments de signalétique, ainsi que l'élagage de certaines branches pour des questions de sécurité.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Il s'agit d'un bike park tous niveaux (débutants encadrés pour de l'initiation VTT, et pilotes plus aguerris), accessible depuis le village d'Aussois par des chemins piétons/cycles.

Ce projet d'extension du bike park existant n'est pas voué à augmenter de manière significative la fréquentation actuelle du site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager (Art. R.421-20 C.urb.)

Évaluation préliminaire des incidences Natura 2000 (Art. R.414-19 C.env.)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet.	Valeurs
Superficie globale :	1250 m ²
Longueur de piste VTT créée :	820 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Les Côtes Blanches

Localité : Aussois

Code postal : 7 3 5 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 4 4 ' 1 5 " 0 Lat. : 4 5 ° 1 3 ' 2 0 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Aussois

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Aussois, adopté le 05/03/2020, et modifié le 30/05/2022.
Projet situé en zone N "zone naturelle"

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le Bike Park d'Aussois La Fortich' présente quelques aménagements VTT diffus. Il s'agit d'une zone d'initiation adaptée aux enfants et débutants. Elle propose deux petits parcours vert et bleu composés de bosses et de passerelles (modules en bois). Cet espace très réduit à ce jour est à quelques encablures du village (1km), facilement accessible par les sentiers.

L'objectif est de le conforter en le requalifiant : il doit être étendu, et complété par plusieurs modules de niveaux échelonnés pour favoriser la progression. Ainsi, 3 boucles de parcours vtt (verte, bleue et rouge) seront créées, incluant des structures légères.

Une signalétique claire doit être mise en place en entrée de zone afin d'aiguiller les pratiquants. Il doit être connecté au village, notamment à la Pump Track (zone de loisirs multi-activités).

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Le site est situé dans une ZNIEFF DE TYPE II « ADRETS DE LA MAURIENNE » et à quelques mètres de la ZNIEFF de type I « PELOUSES STEPPIQUES DE LA LOUTRAZ - CHATALAMIA »
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Aussois est concernée par la loi Montagne. Néanmoins, le projet se situe sur un secteur déjà aménagé pour la pratique du VTT et de la randonnée.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout APPB, APPHN ou APPG.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout zonage cité ci-contre.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Savoie est concernée par le PPBE 2024-2029, validé le 22/03/2024. La commune de Aussois et le projet ne sont pas concernés. En effet, la commune n'est traversée par aucune infrastructure routière ou ferroviaire classée au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection du fort Marie Christine, classé depuis le 27 juin 1983, ainsi que du fort Victor-Emmanuel, et du cimetière sarde, classés depuis le 30 décembre 1991. Le projet n'a pas d'impact négative sur ces monuments historiques (cf. note paysagère du Permis d'Aménager). Une réponse favorable a été émise de la part des ABF ayant étudié le projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Aussois est concernée par le PPRi de l'Arc - Tronçon médian de Pontamafrey-Montpascal
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRi de l'Arc Tronçon médian a été approuvé le 24/07/2019
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en dehors des SIS et sites BASIAS ou BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est couvert par le SDAGE Rhône-Méditerranée. Aucun SAGE ne s'applique sur la commune d'Aussois. D'après le SDAGE 2022-2027 en vigueur, la commune d'Aussois n'est pas concernée par une ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à 5 m du site n°S38 "Formations forestières et herbacées des Alpes internes" (FR8201779)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'induit pas de prélèvement sur la ressource en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'induit pas de prélèvement ou de rejet d'eaux dans les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le volume de déblais/remblais est de petite envergure, et s'équilibre à l'échelle du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le volume de déblais/remblais est de petite envergure, et s'équilibre à l'échelle du projet.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet. La nature du projet n'induit pas de prélèvement sur la ressource en eau potable. Aucun effluent ne sera généré et rejeté dans le milieu naturel ou les systèmes d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moment des travaux : perturbation ponctuelle de la faune sauvage locale. Zone d'influence limitée aux abords immédiats de la zone d'implantation. Ce dérangement est, cependant, temporaire. Entretien : débroussaillage mécanique en bordure des pistes VTT nouvellement créées, deux fois par an (pouvant aller jusqu'à trois, exceptionnellement).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 5 m du site n°S38 "Formations forestières et herbacées des Alpes internes" (FR8201779) Le projet ne sera pas de nature à impacter les habitats naturels, la flore et/ou la faune d'intérêt communautaire qui ont justifiés de la désignation des sites du réseau Natura 2000 (voir formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000, joint au Permis d'Aménager).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : Georisques.gouv.fr, DatARA, BRGM (2024)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet concerné par 4 risques naturels : le retrait-gonflement des argiles (constituant un aléa faible), les séismes (aléa modéré), le radon (aléa important), ainsi que le risque de feu de forêt (zonage informatif des obligations légales de débroussaillage).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est accessible à pieds ou à vélo depuis le village d'Aussois, à travers des sentiers. Les déplacements engendrés sur le site seront donc de type modes doux, non motorisés. Le projet n'est pas vouée à augmenter de manière significative la fréquentation du site.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruits temporaires, liées aux engins de chantier en phase travaux. Zone d'influence limitée aux abords de la zone.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations négligeables et temporaires, liées aux engins de chantier en phase travaux. Zone d'influence limitée aux abords de la zone.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas voué à être éclairé la nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le volume de déblais/remblais est de petite envergure, et s'équilibre à l'échelle du projet.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude menée sur les covisibilités avec les monuments historiques situés à proximité, a démontré que l'impact du projet sur ces derniers n'était pas notable.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'un boisement, déjà traversé par des parcours VTT et piétons. Le projet prévoit la création de chemin, dans le but de valoriser le boisement, sans modifier fondamentalement la destination "forestière" de la parcelle. Le projet ne prévoit pas d'abattage d'arbre, les terrassements seront légers, et le revêtement des chemins ne sera pas imperméabilisé, mais constitué de la terre déjà présente sur site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet : projet non concerné par les travaux en milieu aquatique ou la destruction d'espèces protégées

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SIRON

Prénom christian

Qualité du signataire Président CCHNV

À Modane

Fait le 13/05/2024



Signature du (des) demandeur(s)

